



ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

Rapport financier du troisième trimestre

**États financiers consolidés résumés
intermédiaires (non audités)**

**Aux 31 décembre 2015 et 2014 et pour les
trimestres et les périodes de neuf mois clos
à ces dates**

Table des matières

MESSAGE DE L'AGENT PRINCIPAL DE LA TRANSITION	3
RAPPORT DE GESTION	5
INTRODUCTION.....	5
ACTIVITÉS D'EACL.....	5
FAITS SAILLANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2015-2016	6
<i>Science et technologie.....</i>	<i>6</i>
<i>Déclassement et gestion des déchets.....</i>	<i>7</i>
<i>Exploitation du site (y compris la santé, la sûreté, la sécurité et l'environnement, ainsi que l'infrastructure)</i>	<i>8</i>
<i>Mise en œuvre du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.....</i>	<i>8</i>
<i>Opérations commerciales (activités abandonnées)</i>	<i>8</i>
<i>Revue financière.....</i>	<i>9</i>
<i>Perspectives.....</i>	<i>10</i>
ÉNONCÉS PROSPECTIFS.....	10
REVUE FINANCIÈRE – ACTIVITÉS POURSUIVIES.....	10
REVUE FINANCIÈRE – ACTIVITÉS ABANDONNÉES	14
FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS ET FONDS DE ROULEMENT	15
<i>Activités d'exploitation.....</i>	<i>15</i>
<i>Activités d'investissement</i>	<i>15</i>
FAITS SAILLANTS DU BILAN CONSOLIDÉ	16
GESTION DES RISQUES ET INCERTITUDES	16
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION	17
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS	18

MESSAGE DE L'AGENT PRINCIPAL DE LA TRANSITION

La restructuration d'Énergie atomique du Canada Limitée (« EACL ») s'est terminée au troisième trimestre de 2015-2016 par la mise en œuvre complète du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Ceci a eu lieu à la fin du mois de septembre 2015 lorsque les actions des Laboratoires Nucléaires Canadiens Ltée (« LNC »), l'organisation qui assure la gestion et l'exploitation des laboratoires nucléaires d'EACL, ont été transférées à Canadian National Energy Alliance, une entité du secteur privé. Cette opération faisait suite à l'annonce par le gouvernement du Canada, en juin 2015, du choix de Canadian National Energy Alliance à titre de soumissionnaire privilégié en vue de gérer et d'exploiter les laboratoires nucléaires d'EACL. Par l'entremise du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, Canadian National Energy Alliance devrait permettre d'apporter l'efficacité du secteur privé aux activités de LNC tout en réduisant les risques et les coûts pour les contribuables canadiens.

EACL continue de réaliser son mandat, soit de soutenir la science et la technologie nucléaires et de s'acquitter des responsabilités du Canada en matière de déclasserment et de gestion des déchets radioactifs. En vertu du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, EACL réalise cet objectif au moyen d'un contrat à long terme avec Canadian National Energy Alliance pour la gestion et l'exploitation des LNC. Canadian National Energy Alliance dispose d'une vaste expérience internationale en ce qui a trait à la gestion et à l'exploitation de sites, à la gestion des déchets et au déclasserment, ce qui permettra de faire avancer les priorités d'EACL au cours des années à venir.

Les efforts déployés au cours du trimestre ont donc été concentrés sur la transition harmonieuse à LNC, tout en veillant à une exploitation et une gestion continues et sécuritaires des sites d'EACL. La direction d'EACL a travaillé en étroite collaboration avec la nouvelle équipe de direction de LNC pour établir les priorités et faciliter l'élaboration de plans qui créeront une organisation plus efficiente et efficace relativement à la vision de LNC et aux priorités d'EACL.

EACL a tiré parti de son personnel expérimenté pour remplir son rôle de surveillance. Les premiers mois d'application du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur ont effectivement permis d'établir une bonne relation avec LNC et de fixer le degré approprié de surveillance qui optimisera les ressources pour les Canadiens.

Du point de vue de LNC, d'importants progrès ont été réalisés dans le cadre des projets de déclasserment et de gestion des déchets, notamment le transfert du premier élément de combustible à l'installation d'emballage et de stockage de combustible, le quasi-achèvement de la troisième installation de stockage modulaire en surface blindée pour les déchets de faible activité au site de Chalk River et l'avancement des travaux d'assainissement au site Whiteshell.

Dans le secteur d'activité de la science et de la technologie, deux principales installations de recherche ont atteint des étapes importantes, soit la réalisation d'essais sous pression de la boucle U2 et la remise en service de l'installation RD-14M – deux installations permettant de mettre à l'essai la sécurité des réacteurs actuels et futurs.

Enfin, un examen par LNC de ses pratiques et procédures de sûreté et de sécurité, y compris la sécurité informatique, est en cours et a déjà donné lieu à la mise en œuvre de plusieurs initiatives qui renforceront la culture de sûreté et de sécurité de LNC, avec une attention particulière portée aux améliorations et à la formation continues.

Je suis heureux de constater que les efforts combinés d'EACL et de LNC pour s'adapter à leurs nouveaux rôles dans le cadre du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur ont déjà permis de faire avancer le secteur de la science et de la technologie nucléaire et de gérer les responsabilités du Canada en matière de déchets radioactifs.



Jon Lundy

Agent principal de la transition, EACL

RAPPORT DE GESTION

Introduction

Le rapport de gestion vise à fournir au lecteur une meilleure compréhension des activités d'EACL, de sa stratégie et de son rendement d'entreprise, de ses prévisions et de la manière dont elle gère le risque et les ressources en capital. Il vise aussi à approfondir la compréhension des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2015-2016 et des notes y afférentes. Par conséquent, le rapport de gestion doit être lu à la lumière de ceux-ci et du Rapport financier des premier et deuxième trimestres de 2015-2016.

À moins d'indication contraire, toutes les données financières indiquées dans le présent rapport de gestion, y compris les montants des tableaux, sont en dollars canadiens et sont préparées conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Le conseil d'administration a approuvé la publication du rapport de gestion le 24 février 2016.

Activités d'EACL

EACL est une société d'État fédérale dont le mandat est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de s'acquitter des responsabilités du Canada en matière de déclassé et de gestion des déchets radioactifs. Depuis le 13 septembre 2015, EACL s'acquitte de son mandat par l'intermédiaire d'un accord contractuel à long terme avec Canadian National Energy Alliance pour la gestion et l'exploitation de LNC selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

Avant le 13 septembre 2015, les activités principales d'EACL étaient effectuées par LNC, qui agissait à titre de filiale en propriété exclusive d'EACL. Par suite de la mise en œuvre du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, les actions de LNC ont été transférées d'EACL à Canadian National Energy Alliance, transformant ainsi LNC en entreprise privée. LNC emploie plus de 3 500 salariés dans 12 emplacements au Canada, la plupart travaillant aux Laboratoires de Chalk River.

EACL poursuit ses activités à titre de société d'État qui a son siège social à Chalk River, en Ontario, et présente des rapports au Parlement par l'entremise du ministre des Ressources naturelles. Au 31 décembre 2015, EACL comptait 42 employés à temps plein, notamment une petite équipe à son Bureau de clôture d'Oakville, en Ontario. Le Bureau de clôture est responsable de la gestion des passifs conservés liés à la division des réacteurs CANDU (Opérations commerciales abandonnées) d'EACL qui a été vendue en octobre 2011 dans le cadre de la première phase de la restructuration d'EACL.

L'objectif d'EACL est d'assurer une supervision efficace du contrat d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur conclu avec le secteur privé et de veiller à ce que les objectifs du

gouvernement soient atteints. Pour y arriver, elle concentre ses efforts et supervise les activités de LNC dans les trois principaux secteurs suivants :

1. Science et technologie

Permettre à LNC de soutenir, de perfectionner, d'appliquer et d'élaborer des capacités en matière de science et technologie de manière rentable, notamment en fournissant des services techniques et des produits de recherche et développement en soutien : i) aux rôles, responsabilités et priorités du gouvernement fédéral canadien; ii) aux services commerciaux offerts à des tiers; et iii) aux autres activités de LNC.

2. Déclassement et gestion des déchets

Réduire de façon sécuritaire et efficace les obligations en matière de déchets radioactifs du gouvernement du Canada, en ce qui trait notamment aux risques connexes visant la santé, la sûreté, la sécurité et l'environnement, sur les sites d'EACL et d'autres sites gouvernementaux. L'objectif est d'appuyer LNC dans la mise en œuvre de solutions novatrices pour le déclassement des infrastructures, la remise en état des lieux et la gestion des déchets.

3. Dépenses d'investissement

Satisfaire à l'engagement du gouvernement à l'égard du renouvellement des sites en modernisant l'infrastructure des LNC et en rehaussant sa capacité de fournir des connaissances de calibre mondial en matière de science et de technologie et d'autres services nucléaires.

Faits saillants du troisième trimestre de 2015-2016

Le troisième trimestre de 2015-2016 est le premier trimestre complet où EACL exerçait ses activités en vertu du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. En effet, le 13 septembre 2015, les actions de LNC ont été transférées à un entrepreneur choisi du secteur privé, soit Canadian National Energy Alliance. Avec ce transfert, LNC est devenue une entreprise privée et EACL a ainsi officiellement mis en œuvre le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Les activités au cours du présent trimestre étaient axées sur une transition harmonieuse, tout en assurant le maintien des activités sécuritaires chez LNC. Les principales réalisations par secteur d'activité sont décrites ci-après.

Science et technologie

Le projet de remise en service de la boucle U2 progresse bien. Celle-ci est une composante du réacteur National Research Universal, et est la seule installation au monde pouvant faire des essais sur des grappes de combustible CANDU grandeur nature dans un environnement à haute température et haute pression représentatif d'un réacteur en service. La boucle est donc un outil très utile pour la recherche et le développement de matières nucléaires novatrices et de combustibles nucléaires durables et ne posant pas de risque de prolifération, et ce, pour utilisation dans des technologies nucléaires avancées. La boucle U2 a été démarrée avec succès

à plusieurs reprises, ce qui prouve sa capacité de fonctionner à la température et à la pression voulues. Ces essais de fonctionnement représentent une étape importante pour la formation des équipes et l'évaluation du rendement des équipements.

De plus, LNC a accru ses collaborations et contributions aux priorités du gouvernement fédéral en matière de science et de technologie en concluant des ententes pour des travaux portant sur les analyses nucléolégales et la sûreté nucléaire. Ces projets nécessiteront d'importants travaux pendant l'exercice 2016-2017 et les exercices subséquents.

Enfin, l'installation RD-14M — une installation unique de recherche et développement à grande échelle, essentielle à la compréhension des aspects de la sécurité concernant les flux de chaleur et les débits d'eau des réacteurs CANDU — a été remise en plein état de fonctionnement après des mises à niveau électriques. Cette installation permet de mettre à l'essai la sécurité des modèles de réacteur actuels et futurs.

Déclassement et gestion des déchets

Le transfert du premier élément de combustible a été réalisé avec succès à l'installation d'emballage et de stockage de combustible. Cette installation sert à retirer le combustible des trous de stockage existants qui présentent des signes de corrosion et à le stocker dans une installation en surface. À l'avenir, plus de combustible et de silos de stockage seront retirés de façon sécuritaire des trous de stockage d'EACL pour être ensuite transférés, nettoyés, reconditionnés, stockés et surveillés.

La construction de la troisième installation de stockage modulaire en surface blindée au site de Chalk River est presque terminée et devrait être mise en service avant la fin de l'exercice. L'installation favorisera le respect des exigences continues de gestion des déchets liées à l'exploitation d'un site nucléaire, en permettant le stockage sécuritaire de déchets radioactifs de faible activité.

Aux laboratoires de Whiteshell, les travaux de décontamination sous le bâtiment 300, auparavant un complexe de recherche nucléaire, ont commencé dans le cadre du déclassement du site, ce qui comprend la construction de tunnels pour assainir les sols contaminés et la décontamination du vide sanitaire.

Les activités de préparation du site ont commencé en vue de la construction de l'installation de gestion de déchets à long terme du projet Port Granby, qui fait partie de l'initiative de la région de Port Hope, en Ontario. La construction d'une installation de stockage sous la forme d'un monticule en surface s'inscrit dans le programme d'EACL qui vise à nettoyer et à mettre en place des solutions de gestion sécuritaires à long terme pour les déchets radioactifs de faible activité dans la région.

Exploitation du site (y compris la santé, la sûreté, la sécurité et l'environnement, ainsi que l'infrastructure)

L'objectif d'atteindre des normes et une performance élevées en matière de sécurité s'est poursuivi et plusieurs initiatives ont été réalisées au troisième trimestre de 2015-2016. Une étude détaillée de la circulation au site Chalk River a été effectuée et a donné lieu à plusieurs recommandations à court terme qui ont déjà été mises en œuvre. D'autres possibilités devraient être prises en compte au quatrième trimestre de 2015-2016 et dans le prochain exercice. L'accent mis sur la rapidité d'apprentissage en cas d'événements ou de quasi-événements est devenu un processus officiel grâce à des conférences téléphoniques quotidiennes et à la participation des intervenants de l'ensemble du site. Cette mesure permet de partager des éléments d'apprentissage et de fournir une tribune à la haute direction de LNC favorisant l'interaction, l'apprentissage ainsi que l'amélioration des actions en cas d'événements.

De plus, des mesures ont été prises pour améliorer la sécurité physique aux Laboratoires de Chalk River, ce qui comprend un resserrement du contrôle de l'accès au site. De même, les TI de LNC ont réalisé une comparaison approfondie avec les normes nationales afin d'offrir une meilleure protection en matière de cybersécurité et de mettre en œuvre des améliorations.

Les travaux de construction du bâtiment 350 progressent selon le budget prévu et en avance sur les échéanciers. Cet immeuble d'envergure dédié aux sciences permettra aux membres du personnel de mener des activités de recherche poussées. La nouvelle installation sera à la fine pointe de la technologie et permettra aux équipes l'occasion de travailler de façon collaborative et encouragera une approche interdisciplinaire pour réaliser des projets en science et technologie au profit des Canadiens et de l'industrie. Au cours du troisième trimestre de 2015-2016, une grande partie de la superstructure de l'immeuble a été construite et de nombreux services internes ont été mis en place et progressent bien. L'installation devrait être terminée au cours de l'exercice 2016-2017.

Mise en œuvre du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur

Après le transfert des actions de LNC à Canadian National Energy Alliance le 13 septembre 2015, AECL a poursuivi ses efforts afin d'assurer une transition harmonieuse à LNC. Ceci a impliqué une collaboration étroite avec LNC pour établir les priorités et les attentes, et la supervision de l'élaboration de divers livrables, y compris des plans ainsi que des processus et des systèmes administratifs.

Opérations commerciales (activités abandonnées)

Le Bureau de clôture d'EACL continue d'honorer toutes les obligations découlant du dessaisissement de la division des réacteurs CANDU (Opérations commerciales abandonnées) qui a été vendue à Candu Énergie inc., filiale de SNC-Lavalin, en octobre 2011. Ceci comprend notamment les travaux commerciaux et juridiques nécessaires pour faire valoir les droits

d'EACL, pour défendre sa position à l'égard des litiges en cours et pour en arriver à un règlement, le cas échéant. Le Bureau de clôture d'EACL continue également de gérer toutes les obligations liées aux projets de prolongation de la vie utile par l'entremise de son sous-traitant, Candu Énergie inc.

Revue financière

Les résultats financiers du troisième trimestre d'EACL rendaient compte d'une perte au titre du résultat global de 187 millions de dollars, comparativement à une perte de 729 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les deux trimestres, les pertes indiquées étaient dues à la réévaluation trimestrielle du passif lié au déclassement et à la gestion des déchets.

Le passif lié au déclassement et à la gestion des déchets est réévalué chaque trimestre et comptabilisé à sa valeur actualisée nette, au moyen du taux d'intérêt en vigueur à la clôture du trimestre. Lorsque le taux d'intérêt de référence pour l'actualisation diminue, le passif présenté augmente. À l'inverse, lorsque le taux d'intérêt de référence pour l'actualisation augmente, le passif présenté diminue. Dans les deux cas, la variation du passif influe sur le résultat net d'EACL, mais cette variation représente un produit ou une charge hors trésorerie et elle n'a aucune incidence sur les besoins de financement d'EACL pour l'exercice considéré.

Le taux d'intérêt utilisé au 31 décembre 2015 était de 0,06 % inférieur à celui au 30 septembre 2015, tandis que le taux d'intérêt utilisé au 31 décembre 2014 était de 0,34 % inférieur à celui utilisé au 30 septembre 2014. Par conséquent, le passif comptabilisé par EACL pour le troisième trimestre de 2015-2016 a augmenté de 148 millions de dollars comparativement à une augmentation du passif de 747 millions de dollars au troisième trimestre de 2014-2015.

Le gouvernement du Canada accorde du financement à EACL afin de lui permettre de poursuivre comme prévu ses activités, selon ses priorités. Le financement des trois premiers trimestres de 2015-2016 provenait des crédits parlementaires ainsi que des transferts provenant de Ressources naturelles Canada pour l'exécution du Programme des responsabilités nucléaires héritées, du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité et de l'Initiative de la région de Port Hope. Les principales initiatives de financement pendant le trimestre comprennent ce qui suit :

- 33 millions de dollars pour financer les activités courantes des Laboratoires de Chalk River et répondre aux exigences en matière de réglementation, de santé, de sécurité et d'environnement, ainsi que pour des activités technologiques et scientifiques.
- 61 millions de dollars pour les activités de déclassement et de gestion des déchets aux emplacements de Chalk River et Whiteshell et les programmes de remise en état des lieux surtout à Port Hope.
- 42 millions de dollars pour le renouvellement de l'infrastructure.

À l'avenir, tout le financement d'EACL lui permettant de remplir son mandat et d'atteindre ses priorités proviendra directement des crédits parlementaires, conformément aux objectifs de la restructuration.

Le financement d'EACL accordé par le gouvernement du Canada s'effectue au moyen de son plan d'entreprise, une fois qu'il est approuvé par le gouverneur en conseil. En date du présent rapport de gestion, le plan d'entreprise 2015-2016 n'avait pas encore été approuvé par le gouvernement du Canada en raison du caractère transitoire de l'exercice et d'autres facteurs externes. À part le fait que les dépenses pour les activités de déclassement et de gestion des déchets ont été plus faibles que prévu, les résultats concordent de manière générale avec le budget approuvé pour 2015-2016.

Perspectives

Les priorités et les principaux livrables pour 2015-2016 sont décrits dans la section « Rapport de gestion » du Rapport financier annuel d'EACL pour 2014-2015. Les priorités et livrables n'ont pas changé de façon significative au cours des neuf premiers mois de 2015-2016.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion a été examiné par le comité de vérification d'EACL et approuvé par son conseil d'administration. Il fournit des commentaires sur la performance d'EACL pour le trimestre clos le 31 décembre 2015 et doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ci-joints et les notes y afférentes.

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs à propos d'EACL qui sont fondés sur les hypothèses que la direction jugeait raisonnables au moment de la rédaction du rapport. Ces énoncés prospectifs, par leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs diffèrent sensiblement des prévisions actuelles. Nous prévenons le lecteur que les hypothèses sur les événements futurs, bon nombre desquels sont difficiles à prévoir, pourraient éventuellement nécessiter des corrections.

Revue financière – Activités poursuivies

L'information financière présentée à la rubrique « Activités poursuivies » comprend les activités de LNC, qui, au 13 septembre 2015, étaient exploitées en vertu d'un contrat conclu avec EACL selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Avant cette date, LNC agissait à titre de filiale en propriété exclusive d'EACL. Au cours des neuf premiers mois de 2015-2016, EACL a entrepris des activités afin de s'établir comme une organisation de surveillance afin de préparer l'adoption du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les		Périodes de	
	31 décembre		neuf mois closes les	
	2015	2014	2015	2014
Produits et financement				
Produits	36 \$	26 \$	82 \$	109 \$
Crédits parlementaires	38	80	143	181
Recouvrement de coûts auprès de tiers et autres	12	5	23	15
Financement du déclassement et de la gestion des déchets	49	42	146	133
Total des produits et du financement	135 \$	153 \$	394 \$	438 \$
Marge brute	18 \$	11 \$	37 \$	42 \$
Charges d'exploitation	14 \$	81 \$	171 \$	240 \$
Charges contractuelles	91 \$	- \$	102 \$	- \$
Charges financières	52 \$	54 \$	155 \$	168 \$
(Perte nette) bénéfice net avant (la perte) le profit à la réévaluation de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et autres	(39) \$	5 \$	(75) \$	(32) \$

Produits

Au troisième trimestre de 2015-2016, 36 millions de dollars en produits ont été tirés de la vente d'isotopes et de technologies commerciales, de la gestion des déchets nucléaires et des activités de recherche et de développement, comparativement à 26 millions de dollars pour la période correspondante de 2014-2015. Depuis le début de l'exercice (les neuf premiers mois de l'exercice), les produits se sont établis à 82 millions de dollars en 2015-2016, comparativement à 109 millions de dollars aux neuf premiers mois de 2014-2015. L'augmentation du montant présenté pour le troisième trimestre s'explique surtout par la hausse des ventes d'eau lourde et d'isotopes au cours du trimestre. Le recul depuis le début de l'exercice découle principalement de la baisse des ventes d'eau lourde ainsi que du fléchissement des activités de recherche et développement pour le compte de clients commerciaux.

Crédits parlementaires

EACL reçoit des crédits parlementaires lui permettant de s'acquitter de ses missions et d'atteindre ses priorités. EACL a comptabilisé 38 millions de dollars en crédits parlementaires au troisième trimestre de 2015-2016, comparativement à 80 millions de dollars pour la période correspondante en 2014-2015. Depuis le début de l'exercice 2015-2016, EACL a comptabilisé 143 millions de dollars en crédits parlementaires, comparativement à 181 millions de dollars

pour la période correspondante en 2014-2015. L'écart du troisième trimestre est principalement attribuable à des écarts, d'un exercice à l'autre, entre les moments auxquels les crédits ont été reçus et comptabilisés à l'encaissement, et à la hausse des montants en trésorerie découlant des produits commerciaux reçus au cours du trimestre par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Recouvrement de coûts auprès de tiers et autres

EACL remplit les obligations du Canada de gérer les déchets radioactifs de faible activité par l'intermédiaire du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité et du Bureau de gestion de l'Initiative de la région de Port Hope. Jusqu'au 13 septembre 2015, lorsque le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur est entré en vigueur, EACL a entrepris ces activités sur une base de recouvrement de coûts pour le compte de Ressources naturelles Canada, les travaux étant effectués par LNC. Cela est présenté à titre de « Recouvrement de coûts auprès de tiers » et comprend 12 millions de dollars au troisième trimestre de 2015-2016 et 23 millions de dollars depuis le début de l'exercice afin de soutenir les initiatives des deux bureaux de programmes. Le financement s'est accru comparativement à celui des périodes correspondantes en raison d'une augmentation des travaux au site de Port Hope.

Au 13 septembre 2015, EACL a assumé la responsabilité de remplir les obligations du gouvernement à l'égard des déchets radioactifs de faible activité. À l'avenir, le financement d'EACL pour ces activités proviendra directement des crédits parlementaires.

Financement du déclassé et de la gestion des déchets

EACL est responsable de la prise en charge des déchets radioactifs et des passifs liés au déclassé aux emplacements d'EACL. Jusqu'au 13 septembre 2015, lorsque le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur est entré en vigueur, EACL a entrepris ces activités sur une base de recouvrement de coûts pour le compte de Ressources naturelles Canada (sous l'égide du Programme des responsabilités nucléaires héritées), les travaux étant effectués par LNC. Cet élément est présenté à titre de « Financement du déclassé et de la gestion des déchets » et comprend 49 millions de dollars au troisième trimestre de 2015-2016 et 146 millions de dollars depuis le début de l'exercice. Ces montants sont généralement comparables à ceux reçus pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Marge brute

La marge brute a augmenté, passant de 11 millions de dollars au troisième trimestre de 2014-2015 à 18 millions de dollars au troisième trimestre de 2015-2016. Depuis le début de l'exercice, la marge brute a diminué, passant de 42 millions de dollars en 2014-2015 à 37 millions de dollars en 2015-2016, en raison principalement des variations dans les produits susmentionnés.

Charges d'exploitation et charges contractuelles

Avec le transfert des actions de LNC à la Canadian National Energy Alliance le 13 septembre 2015, l'accord contractuel avec Canadian National Energy Alliance et LNC est entré en vigueur. Par conséquent, pour le troisième trimestre de 2015-2016, EACL a fait des paiements aux LNC aux termes de cet accord contractuel. Ces paiements, de même que les charges d'exploitation d'EACL du troisième trimestre, ont totalisé 105 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2015-2016, comparativement à 81 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2014-2015. Depuis le début de l'exercice, les charges d'exploitation et les dépenses contractuelles se sont élevées à 273 millions de dollars en 2015-2016, comparativement à 240 millions de dollars de coûts d'exploitation en 2014-2015.

Charges financières

Les charges financières tiennent essentiellement compte de la hausse de la valeur actualisée nette de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets. Les charges financières au troisième trimestre de 2015-2016 de 52 millions de dollars ont été inférieures à celles de 54 millions de dollars engagées au cours de la période correspondante en 2014-2015. Depuis le début de l'exercice, les charges financières se sont établies à 155 millions de dollars en 2015-2016, comparativement à 168 millions de dollars en 2014-2015. Cet écart est imputable à la baisse du taux d'intérêt en vigueur en mars 2015 par rapport à celui de mars 2014.

(Perte nette) bénéfice net avant (la perte) le profit à la réévaluation de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets

Pour le troisième trimestre de 2015-2016, EACL a présenté une perte nette avant (la perte) le profit à la réévaluation de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets de 39 millions de dollars, comparativement à un bénéfice net de 5 millions de dollars au troisième trimestre de 2014-2015. Depuis le début de l'exercice, une perte nette avant (la perte) le profit à la réévaluation de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets de 75 millions de dollars a été déclarée en 2015-2016 comparativement à une perte nette de 32 millions de dollars en 2014-2015. Les écarts au troisième trimestre découlent surtout des variations des crédits parlementaires obtenus en 2015-2016, comme il est décrit ci-dessus.

Revue financière – Activités abandonnées

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les		Périodes de	
	31 décembre		neuf mois closes les	
	2015	2014	2015	2014
Total des produits	- \$	- \$	- \$	- \$
Crédits parlementaires	- \$	- \$	- \$	36 \$
Marge brute	- \$	- \$	- \$	- \$
Charges d'exploitation	5 \$	- \$	8 \$	(13) \$
(Perte nette) bénéfice net provenant des activités abandonnées	(5) \$	- \$	(8) \$	49 \$

Produits

Certains projets de prolongation de la durée de vie de centrales nucléaires ont été conservés par EACL à la date de vente des Opérations commerciales à Candu Énergie inc. et ont continué à faire l'objet de réductions progressives. Par conséquent, aucun produit n'a été comptabilisé au cours du troisième trimestre de 2015-2016 ou depuis le début de l'exercice.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation comprennent les charges liées au personnel et les coûts liés aux fournisseurs pour l'acquittement des passifs conservés à la suite de la vente des activités des Opérations commerciales en 2011-2012 ainsi que les coûts engagés pour mener à bien le programme de développement du réacteur CANDU évolué. La hausse de 21 millions de dollars des charges engagées depuis le début de l'exercice 2015-2016 par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent est imputable au recouvrement du produit d'assurance comptabilisé au premier trimestre de 2014-2015.

Flux de trésorerie consolidés et fonds de roulement

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 décembre		31 décembre	
	2015	2014	2015	2014
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	62 \$	29 \$	247 \$	100 \$
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(44)	(22)	(109)	(55)
Trésorerie				
Augmentation	18	7	138	45
Solde à l'ouverture de la période	196	87	76	49
Solde à la clôture de la période	214 \$	94 \$	214 \$	94 \$

La trésorerie globale d'EACL a augmenté, passant de 94 millions de dollars à la clôture du troisième trimestre de 2014-2015 à 214 millions de dollars à la clôture du troisième trimestre de 2015-2016. L'écart au troisième trimestre et depuis le début de l'exercice découle surtout de la réception du financement à la fin du troisième trimestre pour les dépenses contractuelles prévues à LNC au quatrième trimestre. Ce financement a été traité comme un financement différé.

Activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont généré des entrées nettes de trésorerie de 62 millions de dollars au troisième trimestre de 2015-2016, contre 29 millions de dollars à la période correspondante en 2014-2015. Depuis le début de l'exercice, les activités d'exploitation ont entraîné des entrées nettes de trésorerie de 247 millions de dollars, contre 100 millions de dollars au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. Les entrées de trésorerie ont augmenté en raison du moment de la réception du financement trimestriel tel qu'il est décrit ci-dessus.

Activités d'investissement

Les activités d'investissement ont donné lieu à des sorties nettes de trésorerie de 44 millions de dollars au troisième trimestre de 2015-2016, contre des sorties nettes de trésorerie de 22 millions de dollars à la période correspondante de 2014-2015. Depuis le début de l'exercice, les activités d'investissement ont donné lieu à des sorties nettes de trésorerie de 109 millions de dollars, contre des sorties nettes de trésorerie de 55 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Ces hausses sont imputables principalement à l'intensification de la cadence des travaux de construction visant le nouveau complexe de laboratoires à l'emplacement des Laboratoires de Chalk River.

Faits saillants du bilan consolidé

<i>(en millions de dollars)</i>	31 décembre 2015	31 mars 2015	Écart en \$	Écart en %
Actifs	1 131 \$	951 \$	180 \$	19 %
Passifs	10 627	10 737	(110)	(1) %
Capitaux propres négatifs	9 496	9 786	(290)	(3) %

À la clôture du troisième trimestre de 2015-2016, EACL présentait des actifs de 1 131 millions de dollars, soit une hausse de 180 millions de dollars par rapport aux actifs au 31 mars 2015. La variation a découlé principalement de l'augmentation des sommes reçues au titre des crédits parlementaires pour les dépenses contractuelles prévues à LNC qui ont été traitées comme un financement différé, tel qu'il est décrit ci-dessus.

La diminution de 110 millions de dollars des passifs est principalement attribuable à la variation de 383 millions de dollars de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets, essentiellement en raison de l'augmentation, depuis mars 2015, du taux d'intérêt utilisé pour calculer les passifs estimatifs présentés. Cette variation est en partie compensée par la hausse du financement différé comme il est décrit ci-dessus.

Gestion des risques et incertitudes

Une description des risques et incertitudes figure à la rubrique « Rapport de gestion » du Rapport financier de l'exercice 2014-2015 d'EACL. Les risques et incertitudes ainsi que les pratiques de gestion du risque, comme il est décrit dans le Rapport financier de l'exercice 2014-2015, n'ont pas changé de façon importante au cours des neuf premiers mois de 2015-2016.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels consolidés résumés conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels consolidés résumés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels consolidés résumés.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels consolidés résumés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels consolidés résumés.



Jon Lundy

Agent principal de la transition

Le 29 février 2016

Chalk River, Canada



David Smith

Directeur général des finances

Le 29 février 2016

Chalk River, Canada

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

*Bilans consolidés résumés intermédiaires
(non audité)*

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	31 décembre 2015	31 mars 2015
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie		214 087 \$	75 912 \$
Clients et autres débiteurs	10	53 535	63 067
Partie courante des créances long terme		32 168	30 958
Stocks		6 970	25 884
		306 760	195 821
Actifs non courants			
Créances long terme		44 570	68 836
Placements détenus en fiducie		47 793	47 805
Stocks d'eau lourde		216 604	221 283
Immobilisations corporelles	4	502 279	405 769
Immobilisations incorporelles		13 336	11 319
		1 131 342 \$	950 833 \$
Passifs			
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs	7, 10	46 666 \$	117 606 \$
Avances de clients et obligations envers les clients		2 150	3 165
Provisions	5, 10	19 476	16 784
Partie courante de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets	6	237 600	229 500
Financement différé	8	156 684	-
Montant à verser aux Laboratoires Nucléaires Canadiens	11	72 880	-
Provision pour restructuration	10	1 599	3 090
		537 055	370 145
Passifs non courants			
Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets	6	9 353 377	9 744 713
Financement différé pour les immobilisations	8	474 750	372 175
Financement différé pour le déclassement et la gestion des déchets		238 691	220 510
Avantages du personnel	7	23 411	29 144
		10 627 284	10 736 687
Capitaux propres négatifs			
Capital social		15 000	15 000
Capital d'apport		182 527	207 763
Déficit		(9 693 469)	(10 008 617)
		(9 495 942)	(9 785 854)
		1 131 342 \$	950 833 \$

Engagements, éventualités et obligations

13

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

*États consolidés résumés intermédiaires du résultat global
(non audité)*

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	Trimestres clos les		Périodes de	
		2015	2014	2015	2014
		31 décembre		neuf mois closes les	
		2015	2014	2015	2014
Activités poursuivies					
Produits		35 530 \$	26 184 \$	81 864 \$	109 464 \$
Coût des ventes		17 627	15 199	45 058	67 925
Marge brute		17 903	10 985	36 806	41 539
Autre financement	8	60 703	47 055	169 245	147 998
Charges d'exploitation		14 345	81 114	170 917	240 186
Charges contractuelles	11	90 624	-	101 714	-
Perte d'exploitation		(26 363)	(23 074)	(66 580)	(50 649)
Produits financiers	9	1 246	1 600	4 055	4 904
Charges financières	9	51 857	54 425	155 004	168 079
Perte nette avant les crédits parlementaires et (la perte) le profit à la réévaluation de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et autres					
		(76 974) \$	(75 899) \$	(217 529) \$	(213 824) \$
Crédits parlementaires	8	37 542	80 433	142 896	181 399
(Perte nette) bénéfice net avant (la perte) le profit à la réévaluation de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et autres					
		(39 432) \$	4 534 \$	(74 633) \$	(32 425) \$
(Perte) profit à la réévaluation de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et autres	6	(142 975)	(734 319)	398 046	(1 291 247)
(Perte nette) bénéfice net provenant des activités poursuivies avant les activités abandonnées					
		(182 407) \$	(729 785) \$	323 413 \$	(1 323 672) \$
Activités abandonnées (note 10)					
(Perte) bénéfice d'exploitation provenant des activités abandonnées	10	(4 691)	456	(8 265)	12 723
(Perte) bénéfice provenant des activités abandonnées avant les crédits parlementaires					
		(4 691)	456	(8 265)	12 723
Crédits parlementaires liés aux activités abandonnées	8	-	-	-	36 100
(Perte nette) bénéfice net provenant des activités abandonnées					
		(4 691) \$	456 \$	(8 265) \$	48 823 \$
(Perte nette) bénéfice net					
		(187 098) \$	(729 329) \$	315 148 \$	(1 274 849) \$
Autres éléments du résultat global					
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net					
(Perte actuarielle) gain actuariel lié au régime d'avantages sociaux complémentaires		-	-	-	-
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-
Résultat global		(187 098) \$	(729 329) \$	315 148 \$	(1 274 849) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés intermédiaires des variations des capitaux propres négatifs (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2015

	Capital social	Capital d'apport	Déficit	Total des capitaux propres négatifs
Solde au 30 septembre 2015	15 000 \$	191 058 \$	(9 506 371) \$	(9 300 313) \$
Perte nette attribuable à l'actionnaire pour la période	-	-	(187 098)	(187 098)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-
Résultat global	-	-	(187 098)	(187 098)
Virement au financement différé pour le déclassement et la gestion des déchets	-	(5 930)	-	(5 930)
Virement aux apports remboursables	-	(2 601)	-	(2 601)
Solde au 31 décembre 2015	15 000 \$	182 527 \$	(9 693 469) \$	(9 495 942) \$

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2014

	Capital social	Capital d'apport	Déficit	Total des capitaux propres négatifs
Solde au 30 septembre 2014	15 000 \$	221 579 \$	(8 288 666) \$	(8 052 087) \$
Perte nette attribuable à l'actionnaire pour la période	-	-	(729 329)	(729 329)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-
Résultat global	-	-	(729 329)	(729 329)
Virement au financement différé pour le déclassement et la gestion des déchets	-	(5 930)	-	(5 930)
Virement aux apports remboursables	-	(797)	-	(797)
Solde au 31 décembre 2014	15 000 \$	214 852 \$	(9 017 995) \$	(8 788 143) \$

Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2015

	Capital social	Capital d'apport	Déficit	Total des capitaux propres négatifs
Solde au 31 mars 2015	15 000 \$	207 763 \$	(10 008 617) \$	(9 785 854) \$
Bénéfice net attribuable à l'actionnaire pour la période	-	-	315 148	315 148
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-
Résultat global	-	-	315 148	315 148
Virement au financement différé pour le déclassement et la gestion des déchets	-	(18 181)	-	(18 181)
Virement aux apports remboursables	-	(7 055)	-	(7 055)
Solde au 31 décembre 2015	15 000 \$	182 527 \$	(9 693 469) \$	(9 495 942) \$

Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2014

	Capital social	Capital d'apport	Déficit	Total des capitaux propres négatifs
Solde au 31 mars 2014	15 000 \$	235 628 \$	(7 743 146) \$	(7 492 518) \$
Perte nette attribuable à l'actionnaire pour la période	-	-	(1 274 849)	(1 274 849)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-
Résultat global	-	-	(1 274 849)	(1 274 849)
Virement au financement différé pour le déclassement et la gestion des déchets	-	(18 181)	-	(18 181)
Virement aux apports remboursables	-	(2 595)	-	(2 595)
Solde au 31 décembre 2014	15 000 \$	214 852 \$	(9 017 995) \$	(8 788 143) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

*Tableaux consolidés résumés intermédiaires des flux de trésorerie
(non audité)*

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les		Périodes de	
	2015	31 décembre 2014	neuf mois closes les	31 décembre 2014
Activités d'exploitation				
Montants en trésorerie reçus de clients	38 551 \$	55 214 \$	136 771 \$	243 815 \$
Crédits parlementaires en trésorerie reçus	115 429	100 800	402 155	263 043
Montants en trésorerie reçus aux fins des activités de déclasserment et de gestion des déchets	58 386	49 219	167 450	132 250
Paiements en trésorerie aux fournisseurs et aux salariés	(102 478)	(134 335)	(313 375)	(405 583)
Paiements en trésorerie aux fins des activités de déclasserment	(48 645)	(42 047)	(146 117)	(133 486)
Intérêts reçus sur les placements (montant net)	201	157	570	423
Intérêts et frais bancaires payés	(10)	(11)	(57)	(28)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	61 434	28 997	247 397	100 434
Tranche liée aux activités abandonnées	(4 677)	(17 512)	(13 272)	8 220
Activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	(43 733)	(22 076)	(109 222)	(55 534)
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(43 733)	(22 076)	(109 222)	(55 534)
Tranche liée aux activités abandonnées	-	-	-	-
Trésorerie				
Augmentation	17 701	6 921	138 175	44 900
Solde à l'ouverture de la période	196 386	87 158	75 912	49 179
Solde à la clôture de la période	214 087 \$	94 079 \$	214 087 \$	94 079 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

Pour le trimestre et la période de neuf mois close le
31 décembre 2015

(en milliers de dollars canadiens)

(NON AUDITÉ)

1. La Société

Énergie atomique du Canada Limitée (« EACL ») est une société d'État fédérale dont le mandat est d'assumer les responsabilités du gouvernement en matière de déclassement et de gestion des déchets, de fournir une expertise dans le domaine nucléaire afin de soutenir les rôles et responsabilités fédérales, et d'offrir des services aux utilisateurs des Laboratoires Nucléaires selon des modalités commerciales. EACL s'acquitte de son mandat par l'intermédiaire d'un contrat à long terme avec Canadian National Energy Alliance (« CNEA ») pour la gestion et l'exploitation des Laboratoires Nucléaires Canadiens (« LNC ») selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Ce contrat est entré en vigueur le 13 septembre 2015. Avant cette date, LNC agissait à titre de filiale en propriété exclusive d'EACL.

EACL gère également les passifs conservés associés avec les Opérations commerciales (activités abandonnées), qui ont été vendues à Candu Énergie inc., filiale en propriété exclusive de SNC-Lavalin, le 2 octobre 2011.

EACL a été constituée en 1952 en vertu des dispositions de la *Loi sur les corporations canadiennes* (et prorogée en 1977 en vertu de celles de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*) conformément à l'autorité et aux pouvoirs accordés au ministre des Ressources naturelles par la *Loi sur l'énergie nucléaire*.

EACL est une société d'État en vertu de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et un mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. En conséquence, ses passifs sont, en définitive, ceux de Sa Majesté du chef du Canada. EACL reçoit du financement du gouvernement du Canada et n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat au Canada.

EACL est domiciliée au Canada et son siège social est situé aux Laboratoires de Chalk River, Chalk River (Ontario), K0J 1J0.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration d'EACL en date du 24 février 2016.

2. Plan de restructuration et d'entreprise

Le gouvernement du Canada a restructuré EACL afin de réduire les risques et les coûts pour les contribuables canadiens. La première phase de la restructuration a été complétée en 2011 avec la vente de la division des réacteurs CANDU d'EACL (Opérations commerciales) à Candu Énergie inc., filiale en propriété exclusive de SNC-Lavalin. Par conséquent, les opérations commerciales d'EACL ont été présentées comme des activités abandonnées dans ses informations financières (se reporter à la note 10).

La deuxième phase de la restructuration était axée sur les Laboratoires Nucléaires d'EACL, avec pour objectif la mise en place du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Pour permettre la mise en œuvre du nouveau modèle de gestion, une nouvelle entité, LNC, a été constituée en tant que filiale en propriété exclusive d'EACL. En novembre 2014, la quasi-totalité des employés d'EACL ont été transférés à LNC, et LNC est devenue l'exploitant des Laboratoires Nucléaires. EACL a poursuivi en se constituant en petite organisation afin de gérer l'accord contractuel selon le modèle en question.

En juin 2015, après un processus d'approvisionnement dirigé par Ressources naturelles Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, le gouvernement du Canada a annoncé que CNEA avait été choisie à titre de soumissionnaire privilégié afin de gérer et d'exploiter LNC. Le contrat conclu avec CNEA est entré en vigueur le 13 septembre 2015, et les actions de LNC ont été transférées d'EACL à CNEA. Avec cette dernière mesure, la restructuration d'EACL est terminée. Au transfert des actions, EACL a inscrit une perte de 2,8 millions de dollars dans les charges d'exploitation dans les états consolidés résumés intermédiaires du résultat global non audités associée au placement dans LNC.

Compte tenu de cette restructuration, le plan d'entreprise de 2015-2016 à 2019-2020 d'EACL n'a pas encore été approuvé par le gouvernement du Canada. Elle le fera dans les mois qui viennent, et le plan rendra compte du nouveau rôle d'EACL selon le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

3. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été établis selon la Norme comptable internationale (l'« IAS ») 34. Comme le prévoit l'IAS 34, les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ne comprennent pas toutes les informations devant être fournies dans les états financiers consolidés annuels, et ils doivent être lus avec les états financiers consolidés audités d'EACL pour l'exercice clos le 31 mars 2015.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités d'EACL ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées et en vigueur à la date du bilan.

b) Mode de présentation

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités d'EACL ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est de certains instruments financiers, lesquels sont évalués à la juste valeur, et des avantages du personnel ainsi que de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets, qui sont évalués d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant la monnaie fonctionnelle d'EACL. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, sauf indication contraire.

c) Méthode de consolidation

Les filiales sont des entités contrôlées par EACL. Les états financiers des filiales sont intégrés dans les états financiers d'EACL depuis la date de la prise du contrôle jusqu'à la date de la perte du contrôle.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes des filiales en propriété exclusive d'EACL, soit les Laboratoires Nucléaires Canadiens, constituée au Canada en 2014 (pour la période jusqu'au 13 septembre 2015); AECL Technologies Inc., constituée dans l'État du Delaware, aux États-Unis, en 1988; et AECL Technologies B.V., constituée aux Pays-Bas, en 1995, ainsi que sa participation dans le fonds en fiducie établi en vertu de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*, qui constitue une entité structurée (se reporter à la note 4 a) des états financiers consolidés annuels audités d'EACL pour l'exercice clos le 31 mars 2015). Toutes les transactions intersociétés ont été éliminées au moment de la consolidation.

d) Estimations hypothèses et jugements comptables critiques

L'établissement des états financiers selon l'IAS 34 exige l'utilisation de certaines estimations et hypothèses comptables critiques. Il exige également que la direction exerce son jugement dans l'application des méthodes comptables d'EACL. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Les modifications aux estimations comptables sont comptabilisées soit au cours de la période où l'estimation est modifiée, si la révision ne vise que cette période, soit au cours de la période où l'estimation est modifiée et au cours des périodes futures, si la modification vise la période considérée et les périodes futures. Les éléments plus complexes, visés par des jugements critiques plus approfondis ou faisant l'objet d'hypothèses ou d'estimations importantes, sont présentés à la note 3 c) des états financiers consolidés annuels audités d'EACL pour l'exercice clos le 31 mars 2015.

e) Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentées à la note 4 des états financiers consolidés annuels audités d'EACL pour l'exercice clos le 31 mars 2015. Ces méthodes comptables ont été appliquées de façon uniforme au trimestre considéré et aux périodes correspondantes.

4. Immobilisations corporelles

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2015	31 mars 2015
Solde à l'ouverture de la période	405 769 \$	335 789 \$
Entrées et transferts	120 164	116 761
Sorties et transferts	(7 085)	(33 950)
Autres variations	(969)	7 903
Amortissement	(15 600)	(19 489)
Dépréciation	-	(1 245)
Solde à la clôture de la période	502 279 \$	405 769 \$

5. Provisions

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2015	31 mars 2015
Contractuelles	5 025 \$	5 025 \$
Autres provisions	14 451	11 759
	19 476 \$	16 784 \$

6. Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2015	31 mars 2015
Valeur comptable à l'ouverture de la période	9 744 713 \$	7 535 142 \$
Valeur comptable à l'ouverture de la période, partie courante	229 500	214 500
Passifs réglés	(146 226)	(199 978)
Désactualisation	154 992	222 122
Effet de la variation du taux d'actualisation	(398 046)	2 114 073
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	-	71 592
Révision des estimations et du calendrier des dépenses touchant les immobilisations corporelles	(969)	7 903
Coûts de la gestion des déchets, du déclassement et de la remise en état des lieux associés aux activités poursuivies	7 013	8 859
Valeur comptable à la clôture de la période	9 590 977	9 974 213
Moins la partie courante	(237 600)	(229 500)
	9 353 377 \$	9 744 713 \$

(La perte) le profit à la réévaluation comptabilisé(e) dans les états consolidés résumés intermédiaires du résultat global non audités inclut l'effet de la variation du taux d'actualisation et la révision des estimations et du calendrier des dépenses susmentionnées.

Les dépenses futures non actualisées et ajustées en fonction de l'inflation liées aux projets et incluses dans le passif s'élèvent à 17 924,7 millions de dollars (18 063,9 millions de dollars au 31 mars 2015). La provision est réévaluée chaque date de clôture en fonction du taux d'actualisation alors en vigueur.

Au 31 décembre 2015, la provision a été actualisée selon un taux de 2,15 %. Le solde d'ouverture au 31 mars 2015 a été actualisé selon un taux de 1,99 %.

L'effet de la variation du taux d'intérêt sur la provision est comptabilisé au poste « (Perte) profit à la réévaluation de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et autres » dans les états consolidés résumés intermédiaires du résultat global non audités. La charge totale découlant de la variation du taux d'intérêt s'est établie à 142 975 \$ pour le troisième trimestre (charge de 735 209 \$ pour le troisième trimestre de 2014-2015) et le profit total découlant de la variation du taux d'intérêt s'est établi à 398 046 \$ depuis le début de l'exercice (charge de 1 291 428 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2014-2015).

7. Avantages du personnel

a) Régime de retraite

Les salariés d'EACL participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (le « RPRFP »). Le RPRFP est un régime contributif à prestations définies créé par voie législative dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les salariés tout comme l'employeur doivent verser des cotisations pour couvrir le coût des services rendus. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit le montant des cotisations patronales en fonction d'un multiple des cotisations salariales. Les cotisations totales se sont établies à 0,5 million de dollars (9,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2014-2015) et ont été comptabilisées à titre de charges durant le trimestre, et les cotisations depuis le début de l'exercice se sont établies à 15,8 millions de dollars (25,9 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2014-2015) et ont été comptabilisées à titre de charges. Les changements relatifs aux cotisations entre l'exercice 2014-2015 et 2015-2016 sont attribuables à la mise en œuvre du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, en vertu duquel la propriété de LNC, alors une filiale d'EACL, a été transférée à CNEA. En date de ce transfert, les employés de LNC sont devenus des salariés d'une entreprise privée. Bien que les employés existants de LNC ont droit à une période transitoire de trois ans au titre du RPRFP, les cotisations patronales sont versées par LNC. Les cotisations d'EACL susmentionnées ont trait à sa petite équipe d'employés responsables de la surveillance du contrat selon le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

Le gouvernement du Canada est tenu par la loi de verser les prestations prévues en vertu du régime. En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent pendant une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % des services ouvrant droit à pension, le total étant multiplié par la moyenne des cinq meilleures années consécutives de salaire. Ces prestations sont coordonnées avec celles qui sont versées en vertu du Régime des pensions du Canada ou du Régime des rentes du Québec, et elles sont indexées pour tenir compte de l'inflation.

b) Avantages du personnel

EACL verse dans certains cas des indemnités pour départs volontaires et fournit d'autres avantages postérieurs à l'emploi, comme il est décrit à la note 4 m) des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 mars 2015. L'obligation au titre des prestations définies est capitalisée à mesure que les prestations sont versées. Ainsi, le régime à prestations définies ne compte aucun actif et son déficit correspond à l'obligation au titre des prestations définies de 26,8 millions de dollars (32,9 millions de dollars au 31 mars 2015), dont une tranche de 23,4 millions de dollars (29,1 millions de dollars au 31 mars 2015) est comptabilisée au poste « Avantages du personnel » dans les passifs non courants et une tranche de 3,4 millions de dollars (3,8 millions de dollars au 31 mars 2015) est comptabilisée au poste « Fournisseurs et autres créditeurs ».

Le passif comptabilisé au titre des avantages du personnel comprend des indemnités pour départs volontaires de 14,5 millions de dollars (15,0 millions de dollars au 31 mars 2015)

payables en cas de démissions ou de départs à la retraite volontaires ultérieurs. L'estimation des montants qui devraient être versés en 2015-2016 est fondée sur l'évaluation actuarielle la plus récente d'EACL et est comprise dans le poste « Fournisseurs et autres créditeurs ».

Le total de la charge d'EACL au titre des avantages du personnel s'est élevé à 0,8 million de dollars pour le trimestre considéré (0,4 million de dollars pour le troisième trimestre de 2014-2015). Depuis le début de l'exercice 2015-2016, le total de la charge au titre des avantages du personnel s'est établi à 3,1 millions de dollars (2,7 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2014-2015).

8. Financement

a) Crédits parlementaires

EACL présente distinctement ses crédits parlementaires, lesquels englobent le financement prévu par la loi, afin de s'assurer que les fonds sont engagés aux fins pour lesquelles ils ont été accordés. Les estimations principales et d'autres estimations approuvées incluent les montants pour les activités des Laboratoires Nucléaires, y compris l'exploitation sécuritaire des Laboratoires de Chalk River. Le financement prévu par la loi concerne les montants associés aux obligations découlant du dessaisissement des Opérations commerciales.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2015, les crédits parlementaires ont été reçus et comptabilisés comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les		Périodes de	
	2015	2014	neuf mois closes les	31 décembre
			2015	2014
Crédits parlementaires – Activités poursuivies, activités d'exploitation				
Activités poursuivies, activités d'exploitation	32 561 \$	76 509 \$	129 029 \$	170 036 \$
Amortissement du financement différé pour les immobilisations	4 981	3 924	13 867	11 363
Crédits parlementaires – Activités poursuivies, activités d'exploitation	37 542	80 433	142 896	181 399
Crédits parlementaires – Activités abandonnées, activités d'exploitation	-	-	-	36 100
Crédits parlementaires – Immobilisations				
Remise à neuf de l'infrastructure	41 565	24 291	116 442	56 907
Total des crédits parlementaires	79 107 \$	104 724 \$	259 338 \$	274 406 \$

Au cours du troisième trimestre de 2015-2016, EACL a reçu une somme de 176 millions de dollars et a comptabilisé un montant de 79 millions de dollars (101 millions de dollars reçus et 105 millions de dollars comptabilisés au cours du troisième trimestre de 2014-2015). Depuis le début de l'exercice 2015-2016, EACL a reçu 471 millions de dollars et comptabilisé un montant de 259 millions de dollars en crédits parlementaires (263 millions de dollars reçus et 274 millions de dollars comptabilisés pour la période correspondante de l'exercice 2014-2015).

L'écart entre les montants reçus et les montants comptabilisés au titre des crédits parlementaires est lié aux montants comptabilisés dans le financement différé, la partie des crédits comptabilisés au poste « Autre financement » et la comptabilisation de l'amortissement du financement différé pour les immobilisations. Le financement pour les immobilisations est reçu lorsque les fonds sont requis, mais est comptabilisé au même moment que l'amortissement de l'actif connexe aux états consolidés résumés intermédiaires du résultat global non audités d'EACL. L'écart entre les montants reçus et les montants comptabilisés au titre des crédits parlementaires se présente comme suit :

	Trimestres clos les		Périodes de	
	31 décembre		neuf mois closes les	
	2015	2014	2015	2014
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>				
Écart entre les montants reçus et les montants comptabilisés au titre des crédits parlementaires				
Financement différé	156 684 \$	- \$	156 684 \$	- \$
Financement différé au cours de la période précédente	(115 380)	-	-	-
Amortissement du financement différé pour				
les immobilisations	(4 981)	(3 924)	(13 867)	(11 363)
Crédits comptabilisés à titre d'Autre financement	60 654	-	69 508	-
Écart entre les montants reçus et les montants comptabilisés au titre des crédits parlementaires	96 977 \$	(3 924) \$	212 325 \$	(11 363) \$

Au 31 décembre 2015, EACL n'avait aucun montant à recevoir au titre des crédits parlementaires.

b) Autre financement

Les autres formes de financement ont été comptabilisées comme suit :

	Trimestres clos les		Périodes de	
	31 décembre		neuf mois closes les	
	2015	2014	2015	2014
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>				
Financement des activités d'exploitation				
Recouvrement de coûts auprès de tiers et autres	12 058 \$	5 008 \$	23 228 \$	14 561 \$
Déclassement et gestion des déchets	48 645	42 047	146 017	133 437
	60 703 \$	47 055 \$	169 245 \$	147 998 \$

c) Financement différé pour les immobilisations

Le financement différé pour les immobilisations découle des crédits gouvernementaux utilisés par EACL pour ses dépenses en immobilisations. Les soldes présentés sont calculés comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2015
Financement différé pour les immobilisations	
Financement différé pour les immobilisations au 31 mars 2015	372 175 \$
Financement pour les immobilisations reçu au cours de la période	116 442
Amortissement du financement différé pour les immobilisations	(13 867)
Financement différé pour les immobilisations au 31 décembre 2015	474 750 \$

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 mars 2015
Financement différé pour les immobilisations	
Financement différé pour les immobilisations au 31 mars 2014	302 997 \$
Financement pour les immobilisations reçu au cours de l'exercice	85 261
Amortissement du financement différé pour les immobilisations	(16 083)
Financement différé pour les immobilisations au 31 mars 2015	372 175 \$

9. Produits financiers et charges financières

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2015	2014	2015	2014
Produits financiers				
Intérêts sur les créances à long terme	1 045 \$	1 443 \$	3 485 \$	4 481 \$
Intérêts sur les placements et autres	201	157	570	423
	<u>1 246 \$</u>	<u>1 600 \$</u>	<u>4 055 \$</u>	<u>4 904 \$</u>
Charges financières				
Désactualisation de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets, déduction faite des produits du fonds en fiducie	51 857 \$	54 425 \$	155 004 \$	168 079 \$

10. Activités abandonnées

Le 2 octobre 2011, le gouvernement du Canada a vendu les Opérations commerciales d'EACL à Candu Énergie inc., filiale en propriété exclusive de SNC-Lavalin. À partir de cette date, Candu Énergie inc. a repris la pleine propriété et le contrôle de l'exploitation quotidienne des Opérations commerciales.

La vente comprenait certains actifs d'EACL cédés à Candu Énergie inc. et un échange d'activités entre les trois parties (EACL, SNC-Lavalin et le gouvernement du Canada). Une provision pour restructuration de 36,5 millions de dollars a été comptabilisée, dont une tranche de 34,9 millions de dollars avait été versée au 31 décembre 2015 (33,4 millions de dollars au 31 mars 2015), et une tranche de 1,6 million de dollars demeurait disponible pour mener à terme ce processus (3,1 millions de dollars au 31 mars 2015).

La totalité des activités des Opérations commerciales sont considérées comme des activités abandonnées. Les résultats et les flux de trésorerie liés aux Opérations commerciales (activités abandonnées) sont présentés distinctement dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités, conformément à l'IFRS 5.

Résultats des activités abandonnées

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les		Périodes de	
	31 décembre		neuf mois closes les	
	2015	2014	2015	2014
Produits	102 \$	- \$	105 \$	2 \$
Coût des ventes	-	(87)	-	(78)
Marge brute	102	87	105	80
Charges d'exploitation	4 793	(369)	8 370	(12 643)
(Perte) bénéfice d'exploitation provenant des activités abandonnées	(4 691) \$	456 \$	(8 265) \$	12 723 \$

Les soldes qui suivent, qui sont comptabilisés aux bilans consolidés résumés intermédiaires non audités, ont trait aux projets en cours et aux charges de restructuration inclus dans les activités abandonnées :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre	31 mars
	2015	2015
Actifs		
Clients et autres débiteurs	115 \$	- \$
Passifs		
Fournisseurs et autres créditeurs	742 \$	4 384 \$
Avances de clients et obligations envers les clients	-	90
Provisions	18 616	16 659
Provision pour restructuration	1 599	3 090

11. Accord contractuel

Depuis le 13 septembre 2015, EACL remplit son mandat par l'entremise d'un contrat à long terme avec CNEA pour la gestion et l'exploitation de LNC selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Avant cette date, LNC agissait à titre de filiale en propriété exclusive d'EACL.

Selon le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, les actifs, les sites et les installations demeurent la propriété d'EACL, mais sont gérés et exploités par une entreprise du secteur privé. Ainsi, EACL fait des paiements à LNC et à CNEA (« montants contractuels versés ou à verser ») selon les modalités de l'accord contractuel.

Les dépenses contractuelles suivantes ont été engagées :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les		Périodes de	
	31 décembre		neuf mois closes les	
	2015	2014	2015	2014
Montants contractuels versés ou à verser	195 221 \$	- \$	220 754 \$	- \$
Moins : Coûts imputés à la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets (se reporter à la note 6)	(48 646)	-	(56 082)	-
Moins : Coûts imputés à la construction en cours	(41 565)	-	(46 146)	-
Moins : Coûts classés comme coût des ventes	(14 386)	-	(16 812)	-
Charges contractuelles	90 624 \$	- \$	101 714 \$	- \$

Les montants contractuels versés ou à verser incluent toutes les charges admissibles de LNC ainsi que les honoraires versés à CNEA, conformément à l'accord contractuel à long terme intervenu entre EACL, CNEA et LNC.

Le solde à payer à LNC au 31 décembre 2015 était de 72,9 millions de dollars et représente le financement à verser pour les coûts admissibles engagés par LNC.

Les soldes de LNC inclus dans les bilans consolidés d'EACL au 31 mars 2015 sont les suivants :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 mars 2015
Actifs	
Trésorerie	8 700 \$
Clients et autres débiteurs	7 216
Stocks	18 196
Passifs	
Fournisseurs et autres créditeurs	68 107 \$
Avantages du personnel	3 308

12. Instruments financiers et gestion des risques financiers

Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers figurant aux bilans consolidés résumés intermédiaires non audités s'établissent comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Actifs à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts et créances	Autres passifs financiers	Total
31 décembre 2015				
Trésorerie	- \$	214 087 \$	- \$	214 087 \$
Placements détenus en fiducie	47 793	-	-	47 793
Clients et autres débiteurs	-	53 535	-	53 535
Créances long terme	-	76 738	-	76 738
Fournisseurs et autres créditeurs	-	-	(46 666)	(46 666)
Avances de clients et obligations envers les clients	-	-	(2 150)	(2 150)
Total	47 793 \$	344 360 \$	(48 816) \$	343 337 \$

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Actifs à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts et créances	Autres passifs financiers	Total
31 mars 2015				
Trésorerie	- \$	75 912 \$	- \$	75 912 \$
Placements détenus en fiducie	47 805	-	-	47 805
Clients et autres débiteurs	-	63 067	-	63 067
Créances long terme	-	99 794	-	99 794
Fournisseurs et autres créditeurs	-	-	(117 606)	(117 606)
Avances de clients et obligations envers les clients	-	-	(3 165)	(3 165)
Total	47 805 \$	238 773 \$	(120 771) \$	165 807 \$

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. À l'exception des créances à long terme, la valeur comptable de tous les actifs et passifs financiers avoisinait leur juste valeur au 31 décembre 2015 et au 31 mars 2015, en raison de leur nature à court terme. La juste valeur de la partie non courante des créances à long terme s'établissait à 45 millions de dollars (72 millions de dollars au 31 mars 2015) et est estimée en utilisant les flux de trésorerie actualisés selon le taux d'intérêt à long terme en vigueur à la date de clôture (niveau 2). Le taux d'intérêt à long terme se fonde sur le rendement à long terme d'obligations de référence du gouvernement du Canada ajusté en fonction du risque de marché et du risque de crédit.

Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau suivant présente une analyse des instruments financiers évalués à la juste valeur, en fonction de la méthode d'évaluation utilisée. EACL utilise la hiérarchie qui suit pour classer les évaluations à la juste valeur :

Niveau 1 : Des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.

Niveau 2 : Des données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).

Niveau 3 : Des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables de marché (données non observables).

Un changement de méthode d'évaluation pourrait donner lieu à des mouvements entre les niveaux 1, 2 ou 3. Pour les périodes closes le 31 décembre 2015 et le 31 mars 2015, aucun transfert d'un niveau à l'autre n'est survenu.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2015				31 mars 2015			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs évalués à la juste valeur								
Placements détenus en fiducie – Équivalents de trésorerie	24 \$	- \$	- \$	24 \$	1 187 \$	- \$	- \$	1 187 \$
Placements détenus en fiducie – Obligations	-	47 769	-	47 769	-	46 618	-	46 618
Total des actifs	24 \$	47 769 \$	- \$	47 793 \$	1 187 \$	46 618 \$	- \$	47 805 \$

Aucun passif financier n'est évalué à sa juste valeur.

Facteurs de risque

Les instruments financiers d'EACL sont exposés au même risque que ceux présentés dans ses états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 mars 2015.

13. Engagements et éventualités

Dans le cadre de la vente des Opérations commerciales d'EACL, le gouvernement du Canada, par l'entremise d'EACL, a convenu de fournir à Candu Énergie inc. un montant pouvant atteindre 75 millions de dollars aux fins du financement de l'achèvement du programme de développement du réacteur CANDU évolué. Au 31 décembre 2015, une tranche de 75 millions de dollars (74 millions de dollars à la fin du troisième trimestre de 2014-2015) de ce montant avait été passée en charges et payée par EACL. De plus, sous certaines conditions énumérées dans le contrat conclu avec Candu Énergie inc., EACL pourrait avoir à rembourser certains coûts à Candu Énergie inc.



**Énergie atomique du
Canada Limitée**
Laboratoires de Chalk River
Chalk River, Ontario
Canada K0J 1J0
Tél. : 613 589-2085

Renseignements

Demandes de renseignements
Courriel : communications@aecl.ca

Visitez notre site Web

www.aecl.ca

ISSN : 1927-2227

Canada